

## ► **Mazières-en-Gâtine.** Deux préaux seront construits à l'école publique

Réuni vendredi 2 décembre un peu plus tôt qu'à l'accoutumée, en raison notamment de la présentation des plans de la future reconstruction du château du Petit-Chêne, le Conseil municipal s'est penché sur le dossier de l'école publique.

Alain Clairant, maire, évoque la construction des préaux de l'école publique, pour une somme d'environ 40 000 €. « *La Communauté de communes a la compétence école mais nous devons concourir à hauteur de 15,9 % du coût global. La dépense a été prévue au budget 2016. On nous propose un amortissement sur 15 ans, à voir* ». Marylène Granier, conseillère municipale, précise que « *les préaux sont indispensables. Il n'y a rien dans la cour des primaires et des maternelles pour se protéger* ». Les travaux devraient être réalisés pendant les vacances de Noël.

**Tarifs.** Une augmentation de 2 % est votée, pour la location des salles. « *C'est minime, mais cela permet de ne pas faire de grosse augmentation d'un seul coup. Nous avons fait réaliser des devis pour remplacer la sono qui nous avait*

*été volée durant l'été* », précise le maire. Les loyers communaux ne seront pas augmentés et l'adhésion à la bibliothèque sera désormais gratuite.

**Espaces verts.** « *Avant la mise en place de la nouvelle Communauté de communes, la Com-com actuelle nous a fait appel pour l'entretien des alentours de la maison de santé* », confie Alain Clairant. Une convention a été signée pour une année.

**Église.** L'architecte a fait les propositions en matière de chauffage, éclairage, sonorisation pour la rénovation intérieure de l'église. Une dépense estimée à 70 000 € avec 15 000 € d'éclairage extérieur pour la suite. Geneviève Gailard, députée, a attribué une enveloppe de 15 000 €.

**Matériel.** Jacques Fradin, deuxième adjoint au maire, explique : « *Nous souhaitons investir dans l'achat d'un tracteur. Les employés ont vu le matériel. Il est de 2009 avec 1 450 heures de travail et coûte 23 000 € HT. Ce n'était pas prévu mais nous pouvons le financer* ». Le Conseil municipal accepte.

**Logements.** L'Office HLM met en vente les anciens logements des gendarmes.